

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2012.37 Délibération ajoutée à l'ODJ pour divers travaux petite maçonnerie

L'an deux mille douze et le 10 avril,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 4 avril 2012

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Eric CLO, Stéphane JODAR, Guy BATTAGLINI, Michel RODEL, Pierre GUILLET, Pierre VALVERDE.

Mesdames : Daphné GAULT, Sylviane VANEL,

Absentes excusées : Annick MOURARET, Noélie LASCOLS

Absents : Sylviane MONNOT, Franck DENOLLY

Pouvoir d'Annick MOURARET à Daphné GAULT

Pouvoir de Noélie LASCOLS à Didier GERIN

Secrétaire de séance : Michel CROS

Monsieur le Maire demande à Monsieur l'Adjoint aux travaux de présenter les différents devis reçus, concernant la pose de panneaux d'affichage, la rehausse d'un regard d'assainissement, la reprise d'un muret et la mise en place d'un grillage.

Il apparaît que l'entreprise HAPIAK est la mieux disante avec un devis de 4 609,33 €uros

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retenir cette offre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **retient l'offre de l'entreprise HAPIAK, pour ces différents travaux, pour un montant de 4 609,33 €uros HT.**

- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

P. BARRAUD